

3.2.1 Act!ons

Lever les freins à l'investissement
en actions



Sommaire

Idées reçues :

Pour épargner, il faut se serrer la ceinture	3
Il faut avoir du temps à perdre	5
Je me méfie des professionnels de la finance	7
L'investissement, ce n'est pas concret	9
L'investissement, c'est trop risqué	11
Il faut attendre le bon moment pour investir	13

Lever les freins à l'investissement en actions

Idée reçue : pour épargner, il faut se serrer la ceinture



“Je pourrais commencer à mettre des sous de côté mais ce serait trop un sacrifice. Et la vie, c'est maintenant !”

► Il est pourtant possible d'épargner sans forcément se priver **en suivant ces 4 préceptes...**

1. Trouver le juste milieu

Épargner ne signifie pas arrêter net tous vos loisirs et dépenses du quotidien. En fonction de vos moyens, **cherchez le juste milieu entre vos dépenses essentielles, vos loisirs et la constitution de votre épargne.**

Saviez-vous que les Français épargnent en moyenne **17%**¹ de leurs revenus ? Cela peut être un bon repère pour débuter. À ajuster bien sûr en fonction de vos revenus et de vos besoins.



1. Source : Épargne et Patrimoine financiers des ménages T3 2024, Banque de France.



2. Commencer par l'épargne de précaution

Il est important de commencer à vous constituer **une épargne de précaution pour faire face aux imprévus.** Celle-ci doit représenter entre **4 et 6 mois de dépenses** et être placée sur un support sans risque et **facilement accessible**, type livret d'épargne défiscalisé.

Une fois celle-ci constituée, vous pouvez épargner pour **vos projets à moyen et long terme**, comme l'achat de votre résidence principale ou la préparation de votre retraite. Et les actions sont l'un des supports phares pour les projets de long terme.

Lever les freins à l'investissement en actions

3. Épargner le plus tôt possible...

Il peut être tentant de sans cesse repousser le moment d'épargner. Pourtant, plus on s'y prend tôt, mieux c'est !

Et ce en raison de la mécanique des **intérêts composés** : les potentiels intérêts des placements s'ajoutent au capital et peuvent à leur tour générer des intérêts et ainsi de suite. Sur le long terme, cette mécanique peut créer un effet « boule de neige » exponentiel.

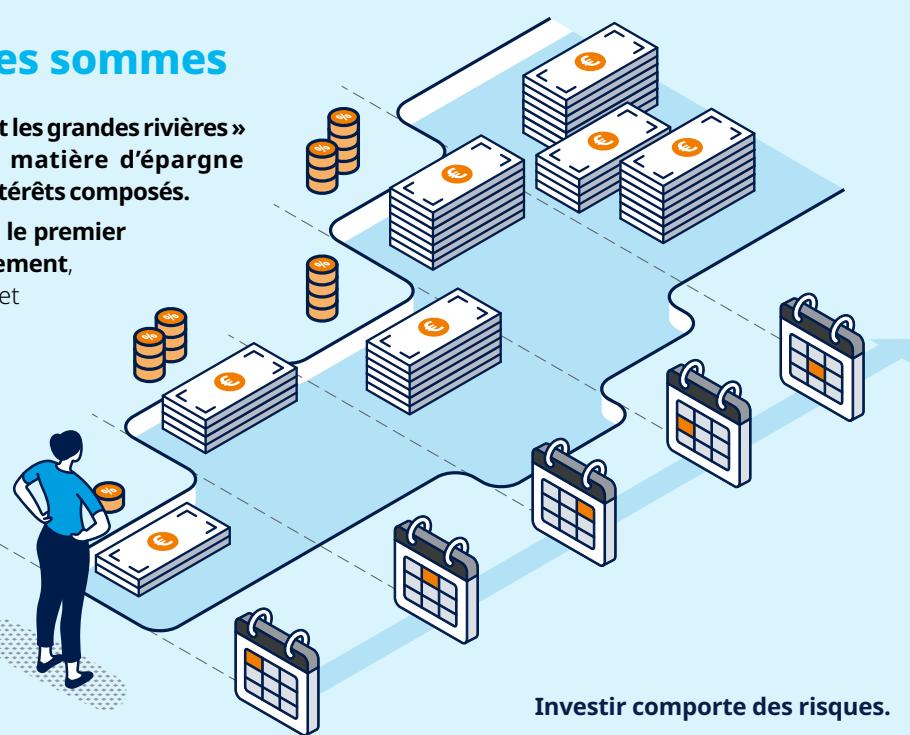
Par exemple :



4. ... même de petites sommes

L'adage « les petits ruisseaux font les grandes rivières » est particulièrement vrai en matière d'épargne en raison de la mécanique des intérêts composés.

L'argent commence à travailler dès le premier euro investi. Et investir régulièrement, même de petites sommes, permet d'acheter à des prix variés et donc de lisser les points d'entrée de vos investissements.



Lever les freins à l'investissement en actions

Idée reçue : il faut avoir du temps à perdre



“Je n'ai pas trop envie de mettre le nez dedans, c'est un peu compliqué.”

► L'investissement en Bourse pâtit de nombreuses idées reçues. Investir, ce n'est pourtant pas aussi compliqué et chronophage que vous le pensez, **à condition de suivre ces 2 principes :**

1. Se faire accompagner par un professionnel

Un conseiller financier, c'est un professionnel qui est là pour vous guider dans vos choix d'investissement. Son rôle est notamment de :

- **Comprendre vos objectifs :** souhaitez-vous acheter votre résidence principale ? Préparer votre retraite ? Financer les études de vos enfants ? À chaque projet sa propre stratégie d'investissement !
- **Analyser votre profil de risque :** celui-ci permet d'évaluer votre tolérance aux risques en fonction de facteurs tels que votre âge, vos objectifs ou encore votre horizon de placement et de vous proposer une stratégie d'investissement adaptée.

- **Vous conseiller les solutions les plus adaptées :** par exemple, pour financer un projet de long terme, il est probable que votre conseiller vous propose d'investir une partie de votre épargne en actions, car elles peuvent offrir un rendement intéressant à long terme.



Lever les freins à l'investissement en actions

2. Privilégier les fonds d'investissement aux titres en direct

Un fonds d'investissement est un véhicule financier qui regroupe l'épargne de nombreux investisseurs pour la placer dans un portefeuille diversifié d'actifs, tels que des actions de sociétés variées, des obligations d'État ou d'entreprises, etc.

Cette structure vous permet non seulement de bénéficier des opportunités potentielles des marchés financiers mais aussi de gagner de temps : pas besoin de suivre les marchés tous les jours, des professionnels le font pour vous !

Par exemple, si vous investissez dans un fonds de gestion active, le rôle du gérant et de son équipe est notamment de :

- **chercher** des sources de performance
- **diversifier¹** le portefeuille
- **encadrer** les risques
- **ajuster** les investissements en fonction de l'évolution des conditions économiques



Investir comporte des risques.

1. La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.

Lever les freins à l'investissement en actions

Idée reçue : je me méfie des professionnels de la finance



“Les banquiers, comme beaucoup, je m'en méfie, je fais mon truc de mon côté.”

► Si le secteur de la finance peut inspirer une certaine méfiance, il est pourtant régi par des règles strictes et les professionnels sont tenus **d'agir dans l'intérêt des épargnants.**



1. Un secteur surveillé de près par les régulateurs

Les activités des gestionnaires d'actifs comme Amundi sont très encadrées. En France, c'est l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui a pour rôle de **réguler le secteur financier et de protéger les épargnants.** Les gestionnaires d'actifs doivent par exemple fournir des informations **claires, précises, complètes et non trompeuses** sur leurs produits. Tout manque à ce devoir de transparence peut être sanctionné par l'AMF.



2. Des professionnels qui agissent dans l'intérêt des épargnants

Bien que la performance d'un investissement ne soit jamais garantie, les gestionnaires d'actifs sont tenus à une **obligation de moyens.**

Ils doivent utiliser leurs ressources et compétences de manière optimale pour **chercher à atteindre leurs objectifs d'investissement et agir dans l'intérêt de leurs clients.** Notamment :

- en proposant des produits adaptés aux objectifs et au profil de risque des clients
- en mettant en place un dispositif d'encadrement des risques adéquat
- en communiquant de manière claire et transparente sur les avantages et risques de leurs produits.

Lever les freins à l'investissement en actions

Le saviez-vous ?

Amundi emploie **900 professionnels de l'investissement** basés dans **6 plateformes internationales** de gestion à Paris, Londres, Dublin, Milan, Tokyo et San Antonio¹.

Ils couvrent de nombreux aspects de l'investissement : certains ont une vue globale des marchés alors que d'autres sont très spécialisés sur certains types d'actifs ou de zones géographiques.

1. Via notre partenariat stratégique avec Victory Capital

3. Des coûts clairement affichés en amont

Les produits financiers tels que les fonds d'investissement comportent divers coûts, mais ça ne veut pas dire que les financiers se paient en premier. Ces coûts permettent de couvrir les frais associés à la gestion et à l'administration d'un fonds d'investissement.

Par exemple :

- **Les frais de gestion :** liés notamment à la recherche et à la sélection des investissements des fonds gérés activement
- **Les coûts d'entrée :** liés à la distribution et à la commercialisation
- **Les coûts de transaction :** liés aux coûts d'achat et de vente des investissements d'un fonds

Les coûts sont clairement indiqués dans les sections « coûts au fil du temps » et « composition des coûts » du **Document d'informations clés (DIC)** qui doit vous être remis avant d'investir.

Vous pouvez bien sûr sélectionner et gérer vous-même vos investissements. Mais acheter et vendre des titres en direct implique également des frais, notamment des commissions de courtage. Et ne sous-estimez pas le temps nécessaire à vous former, à chercher dans quels actifs investir et à ajuster votre portefeuille à l'évolution des marchés.



Investir comporte des risques.

Lever les freins à l'investissement en actions

Idée reçue : l'investissement, ce n'est pas concret



“ La Bourse, c'est un truc auquel on ne comprend rien, qui change tout le temps et qui n'est pas physique. ”

► La Bourse, ça ne semble pas concret, mais en fait ça l'est !

1. La Bourse, un moyen de participer à la vie des entreprises

Si votre épargne est investie en actions, vous participez au **développement d'une entreprise, de ses investissements, de son innovation.**

Détenir une action, c'est aussi détenir **une part de l'entreprise.** Cela permet de participer aux décisions clés de la société, en votant aux assemblées générales par exemple.



Lever les freins à l'investissement en actions

2. Bourse et développement durable, deux notions incompatibles ?

Non, tout dépend de vos choix d'investissement !

Par exemple, l'investissement responsable est un moyen d'agir pour le développement durable. Cette approche repose sur l'idée qu'une entreprise ne doit pas seulement être évaluée à l'aune de ses résultats financiers mais également sur sa capacité à anticiper les effets des défis environnementaux et sociaux et à y apporter des solutions.

Le saviez-vous ?

Depuis sa création en 2010, Amundi a fait de l'investissement responsable l'un de ses **piliers fondateurs**. Amundi a défini son propre cadre d'analyse et développé sa **propre méthodologie de notation des titres sur des critères ESG**, permettant ainsi une approche **indépendante et cohérente** de l'investissement responsable.

En tant qu'épargnant, vous pouvez par exemple choisir un fonds d'investissement qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement. De nombreuses options s'offrent à vous, parmi lesquelles :

- **Un fonds thématique** : composé d'entreprises dont l'activité porte sur un même objet ou des secteurs précis, liés au développement durable, comme la gestion de l'eau ou la transition énergétique.
- **Un fonds à impact** : repose sur une stratégie d'investissement réalisée dans l'intention de générer un impact social ou environnemental positif et mesurable parallèlement à un rendement financier.
- **Un fonds qui exclut les entreprises** dont une certaine part du chiffre d'affaires est issue des **énergies fossiles** (extraction de charbon, de pétrole ou de gaz, etc.).



La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs d'un OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Investir comporte des risques.

Lever les freins à l'investissement en actions

Idée reçue : l'investissement, c'est trop risqué

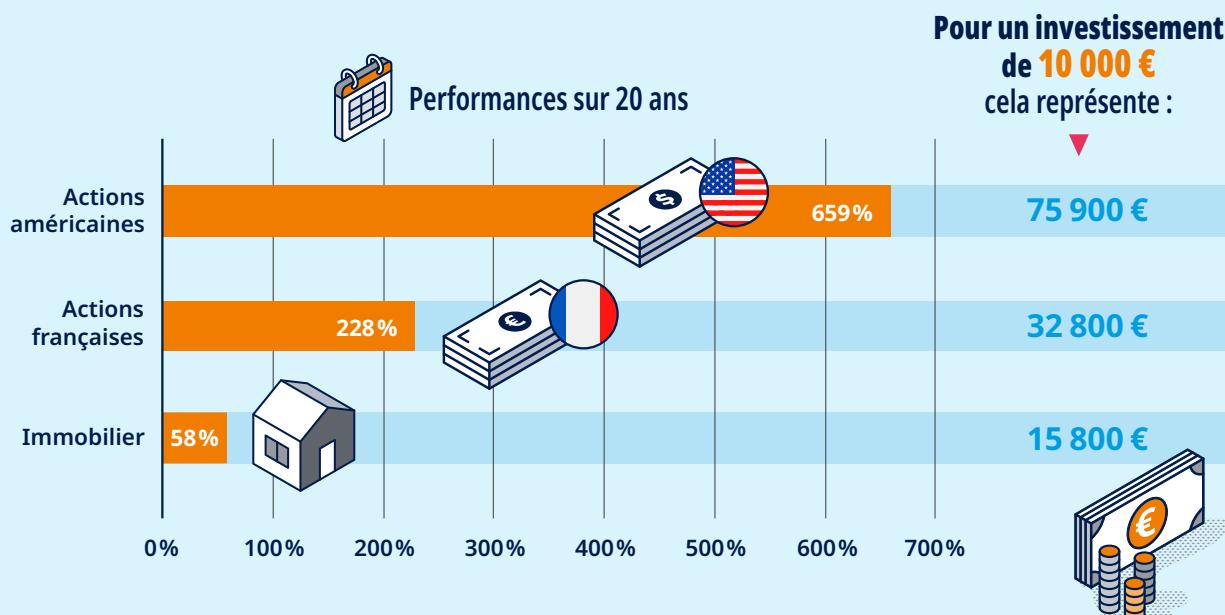


“Ça ne m'intéresse pas. C'est peut-être un peu trop dangereux.”

► C'est vrai que les actions sont plus risquées que d'autres types d'investissements. Faut-il pour autant les éviter ? **Non, à condition de suivre ces 3 règles d'or...**

1. Investir sur le long terme...

Conserver ses actions sur le long terme est généralement plus efficace que de chercher à « faire des coups en Bourse ». Si l'on regarde les grands indices boursiers sur une longue période, les performances sont généralement positives :



Source : FactSet, de fin mars 2005 à fin mars 2025. Données en euros, performances nettes de frais, dividendes réinvestis (pour les actions). Les actions américaines sont représentées par l'indice MSCI USA, les actions françaises par le MSCI France. L'immobilier comprend les logements neufs et anciens (source INSEE). **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir comporte des risques.**

Lever les freins à l'investissement en actions

2.

... régulièrement



En matière d'investissement, la régularité est clé. Investir régulièrement, c'est acheter à des prix variés, ce qui évite notamment d'investir massivement lorsque les marchés sont au plus haut. Cela permet de lisser les fluctuations des marchés et d'augmenter les chances d'avoir une performance positive dans la durée.

Et pour investir de manière régulière, pensez aux versements programmés ! Ils présentent de nombreux avantages, comme :

- **l'automatisation** de l'habitude d'épargne
- **leur souplesse** : ils peuvent être interrompus ou repris à tout moment, vous pouvez aussi ajuster les montants si besoin
- une mise en place **gratuite**

3.

Diversifier¹ son portefeuille

L'adage « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier » s'applique également à votre épargne. Plutôt que d'investir toutes vos économies sur quelques titres, pensez à diversifier votre portefeuille :

- **Sur différents secteurs d'activité :**
par exemple en investissant à la fois dans des secteurs dits « **défensifs** »², comme l'agroalimentaire, l'énergie, les sociétés pharmaceutiques et ceux dits « **cycliques** »³, comme les biens non essentiels, les loisirs ou encore le transport aérien.
- **Sur différentes zones géographiques :**
Europe, États-Unis, Japon, marchés émergents... chaque zone géographique présente des conditions économiques et un potentiel de croissance qui lui est propre, ce qui offre différentes opportunités d'investissement.
- **Dans des entreprises de tailles différentes :**
les entreprises de **petites et moyennes capitalisations** ont souvent un potentiel de croissance plus élevé alors que les **grandes capitalisations** sont généralement plus stables.

Il est également essentiel de diversifier votre portefeuille en termes de classes d'actifs. Vous pouvez par exemple également investir dans des obligations d'État, d'entreprises ou encore dans des matières premières telles que l'or, en les répartissant selon votre profil de risque.



1. La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.

2. Secteurs défensifs : ce sont des secteurs qui tendent à être moins sensibles aux cycles économiques et qui offrent une certaine stabilité, même en période de récession.

3. Secteurs cycliques : ce sont des secteurs dont la performance est étroitement liée aux cycles économiques. Ils tendent à bien se comporter en période de croissance économique et à souffrir en période de récession.

Investir comporte des risques.

Lever les freins à l'investissement en actions

Idée reçue : il faut attendre le bon moment pour investir



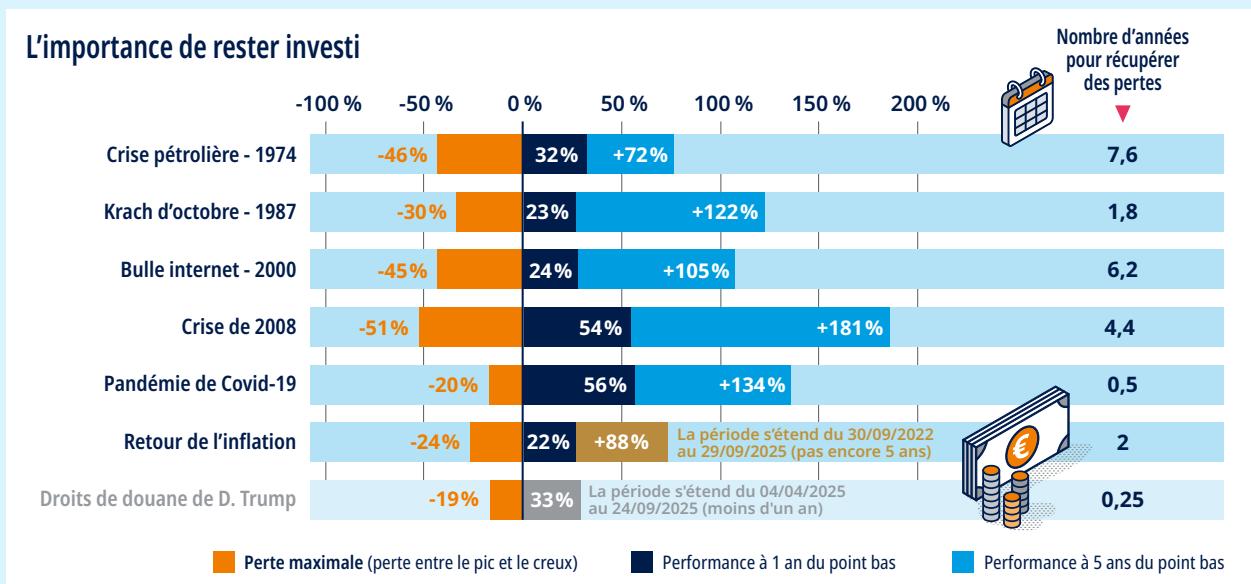
“Ça a l'air un peu tendu, je dirais qu'il faut attendre.”

► Est-ce le bon ou le mauvais moment pour investir ? C'est une question légitime mais à laquelle il est très difficile de répondre... **même pour des professionnels ! Voici pourquoi...**

1. Il n'y a pas de mauvais moment pour investir...

En cas de forte chute des marchés ou sur une longue période, vous préférez attendre des conditions plus favorables pour investir ? Ce n'est peut-être pas l'option la plus pertinente. Historiquement, **chaque grande période de baisse a été suivie par un fort rebond**, au minimum sur un an et souvent sur plusieurs années.

Par exemple, lors des dernières grandes crises sur les marchés, l'indice boursier américain S&P500 a non seulement récupéré ses pertes 5 ans après son point le plus bas, mais a également réalisé de fortes performances. Si l'on regarde les grands indices boursiers sur une longue période, les performances sont généralement positives.



Source : Amundi Investment Institute, Bloomberg. Analyse des données mensuelles de l'indice S&P 500 Total Return Net en USD, à l'exception de l'épisode de baisse actuel pour lequel les données sont quotidiennes du 4 avril au 24 septembre 2025. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

Lever les freins à l'investissement en actions

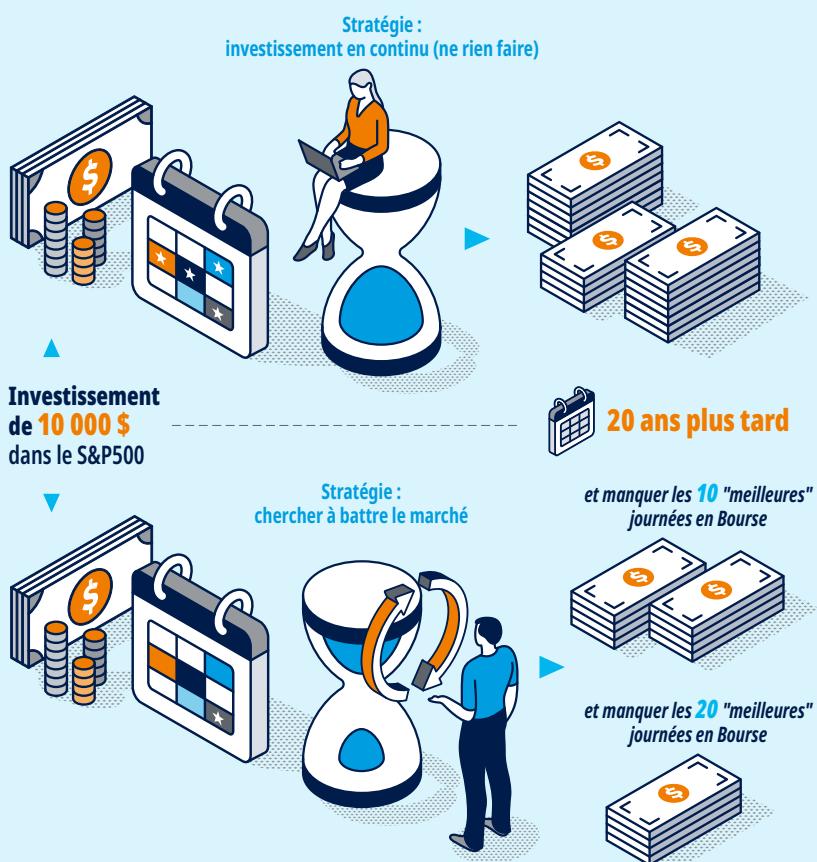
2.

... ni de bon

À l'inverse, vous vendez lorsque vous anticipiez une baisse pour ensuite essayer d'acheter à un prix plus bas ? Cette stratégie peut vous faire perdre beaucoup d'énergie, voire de l'argent ! Les données historiques montrent que manquer seulement quelques journées en Bourse peut avoir un impact très négatif sur la performance.

Manquer les meilleures journées en Bourse, ça peut coûter cher !

Prenons l'exemple d'un investisseur qui a placé 10 000 \$ dans l'indice américain S&P500 en 2005. S'il maintient son argent **investi en permanence**, la valeur de son placement est multipliée par **plus de 6 en 20 ans !** Mais s'il attend le bon moment pour investir et manque les 10 ou 20 journées où le S&P500 enregistre les plus forts rebonds, sa performance est divisée par 2, voire par 4.



Scénario	Valeur finale de l'investissement	Rendement annuel (dividendes réinvestis)
Pleinement investi	62 446 \$	9,6 %
Manquer les 10 meilleures journées	28 617 \$	5,4 %
Manquer les 20 meilleures journées	17 173 \$	2,7 %

Source : FactSet, de fin mars 2005 à fin mars 2025. Les données sont en dollar, performances nettes de frais. **Ces données représentent des performances passées et ne préjugent pas des performances futures. Investir comporte des risques.**

Et il faut garder à l'esprit que vous avez plus de chance de passer à côté des « meilleures journées » que de les identifier. D'où l'intérêt de rester investi dans la durée, même dans les phases compliquées.

En conclusion, le « bon » moment pour investir, c'est le plus tôt possible ! En suivant bien sûr les règles d'or de l'investissement : diversification, investissements adaptés à votre profil de risque, maintien d'une stratégie sur le long terme, etc.

Investir comporte des risques.

Lever les freins à l'investissement en actions

INFORMATIONS IMPORTANTES

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : octobre 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

Crédit photo : © iStock